

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 18 décembre 2023

Date de l'annonce publique : 08/12/2023

Date de la convocation des conseillers : 08/12/2023

Mode de participation

Présences	13	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Carrelli, Sandra (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	0	Néant.
Absences	0	Excusés : Néant. Non excusés : Néant.
Référence		CC.2023-12-18 - 2.12
Point de l'ordre du jour		2.12
Objet		Convention avec la Fondation Cancer Luxembourg relative à la stratégie Génération Sans Tabac

Le conseil communal,

Vu la convention conclue le 9 novembre 2023 entre la Fondation Cancer Luxembourg et l'administration communale de Roeser servant à établir un partenariat dans le cadre de la stratégie Génération Sans Tabac ;

Considérant que cette initiative, élaborée par la Fondation Cancer, vise à créer un environnement sans tabac pour les enfants et les jeunes d'aujourd'hui ;

Considérant que l'objectif ambitieux est de faire de cette génération la première à être entièrement exempte de tabac d'ici 2040, tout en travaillant à réduire l'exposition globale au tabagisme et à atteindre un taux de fumeurs inférieur à 5 % d'ici la même année ;

Considérant que l'administration, en adhérant la stratégie Génération Sans Tabac, s'engage à instaurer des espaces sans tabac au sein de son périmètre et de sa sphère d'autorité et en tant que pionnière, elle contribue activement au développement de la première génération sans tabac en mettant en œuvre des mesures permettant d'obtenir le label "Commune Sans Tabac" ;

Considérant que l'Administration Communale de Roeser peut choisir parmi une liste de mesures fournies permettant ainsi l'attribution du label Bronze, Argent ou Or ;

Considérant qu'une Commune Sans Tabac est précurseur pour :

- protéger les jeunes du tabagisme passif ;
- permettre aux jeunes de faire valoir leur droit de pouvoir grandir dans un environnement sans tabac ;
- montrer le chemin vers une hygiène de vie responsable et respectueuse ;
- réduire les déchets dans l'espace urbain ;
- répondre au désir des résidents luxembourgeois fumeurs et non-fumeurs
 - de réduire le tabagisme passif
 - de protéger les jeunes ;

Considérant que la présente convention, établie pour une période de deux (2) années, est alignée sur la durée de validité des labels associés à cette initiative ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

Commune de Roeser

Extrait du registre aux délibérations du conseil communal

Séance publique du 18 décembre 2023

Référence

CC.2023-12-18 - 2.12

Point

2.12

Objet

Convention avec la Fondation Cancer Luxembourg relative à la stratégie Génération Sans Tabac



D'approuver la convention du 9 novembre 2023 avec la Fondation Cancer Luxembourg servant à établir un partenariat dans le cadre de la stratégie Génération Sans Tabac.




En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le mercredi 27 décembre 2023


Le bourgmestre,


Le secrétaire communal ff,